

La nouvelle Maison du Parc, un projet exemplaire, ambitieux et au service de tous !

Après plusieurs années de réflexions et débats, le nouveau projet de la Maison du Parc est enfin lancé !

Ainsi d'ici 3 à 4 ans, un nouvel équipement, pour une partie rénovée et pour une autre complètement créée, rouvrira ses portes sur environ 1 700 m² (contre 800 aujourd'hui).

Depuis 1973, le siège du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient est resté sur son site actuel : au cœur du massif du Grand Orient, de l'entre-deux des lacs d'Orient et du Temple, du départ de nombreux chemins de randonnée... et surtout au cœur du territoire classé. Aussi, il était primordial, qu'elle demeure durablement sur son site actuel, lieu auquel sont fortement attachés les élus et services du Parc, les habitants et les milliers de touristes accueillis chaque année.

Au cours de ce demi-siècle, la Maison du Parc est également restée ouverte au plus grand nombre. Toutes les Maisons de PNR de France ne sont pas accessibles aux publics. En Forêt d'Orient, il ne pourrait en être autrement : notre nouvelle Maison du Parc sera pensée pour accueillir encore mieux et encore plus. Des espaces d'exposition et pédagogiques notamment permettront de recevoir plus de visiteurs et surtout de voir revenir plus souvent les enfants de notre territoire et de l'ensemble de l'Aube. Elle permettra en outre de rassembler l'ensemble des agents du PNR, qui sont aujourd'hui coupés entre deux sites.

Enfin que serait une Maison de Parc naturel régional si elle n'était pas exemplaire ? Tout au long de la définition du projet et des travaux, un Système de Management Environnemental sera mis en place pour s'assurer de l'inscription de ce futur équipement dans une démarche

de développement durable, par des choix constructifs et techniques adaptés.

Pour que tout cela soit possible, plusieurs étapes notables ont d'ores et déjà été franchies. L'organisation juridique et financière a nécessité plusieurs échanges pour valider la faisabilité du projet. Nous débutons à présent une phase de plusieurs mois d'études, qui intégrera bien entendu la désignation de l'architecte du projet, mais aussi toutes les analyses environnementales et paysagères nécessaires.

Les élus, services du Parc et moi-même avons hâte de pouvoir vous accueillir dans ce futur équipement..., ainsi que les Amis du Parc. En effet, l'association – qui épaula fidèlement le Parc depuis sa création – rejoindra enfin le siège du PNR !

Philippe Pichery



SOMMAIRE

- Editorial..... p. 1
- ENVIRONNEMENT
Le réseau Natura 2000
au sein du PNRFO p. 2/3
- PATRIMOINE
Le Traité de Troyes – 21 mai 1420 .. p. 4/5/6
Bicentenaire de la mort de Napoléon..... p. 6
- SAVEZ-VOUS QUE ?
La Pouplie p. 7
- ANIMATIONS
Animations..... p. 8



LE RESEAU NATURA 2000

De par sa grande diversité d'habitats et d'espèces, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient bénéficie d'un classement Natura 2000 sur près de la moitié de son territoire (46%). Sur les 10 sites situés sur son territoire, le PnrFO en anime 6.

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Natura 2000 est un réseau qui rassemble plusieurs sites naturels européens ayant une forte valeur patrimoniale, identifiés pour la rareté ou la fragilité des habitats, des espèces animales et/ou des espèces végétales qu'ils contiennent. L'objectif de Natura 2000 est de protéger et conserver ces derniers, représentatifs de la biodiversité européenne, et de concilier cela avec les activités humaines.

En 1979, l'Union Européenne a mis en œuvre la directive «Oiseaux», pour conserver et préserver des espèces d'oiseaux sauvages de par la désignation de Zones de Protection Spéciales (ZPS). La seconde directive, qui a vu le jour en 1992, permet quant à elle de réaliser des actions de conservation en faveur des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage en désignant des Zones Spéciales de Conservation (ZSC). C'est la directive «Habitats-Faune-Flore», qui complète ainsi la directive « Oiseaux ».

L'animation d'un site Natura 2000 consiste en la mise en œuvre et le suivi de son Document d'objectifs (Docob) qui recense les espèces et les habitats d'intérêt communautaire présent, mais aussi les usages liés aux activités humaines. Cette animation relève principalement de la concertation entre les acteurs du territoire. Pour cela, le code de l'environnement prévoit un Comité de pilotage (Copil), instance décisionnelle qui permet d'organiser la vie de chaque site Natura 2000. Présidé par un élu local, ce Copil doit être représentatif du territoire et rassembler tous les acteurs concernés, tels que les élus, les organismes agricoles et forestiers, les services de l'Etat ou encore les gestionnaires de l'espace. Le Comité définit également les objectifs de conservation et les mesures de gestion mis en œuvre sous forme de chartes et des contrats cofinancés par l'Union européenne.

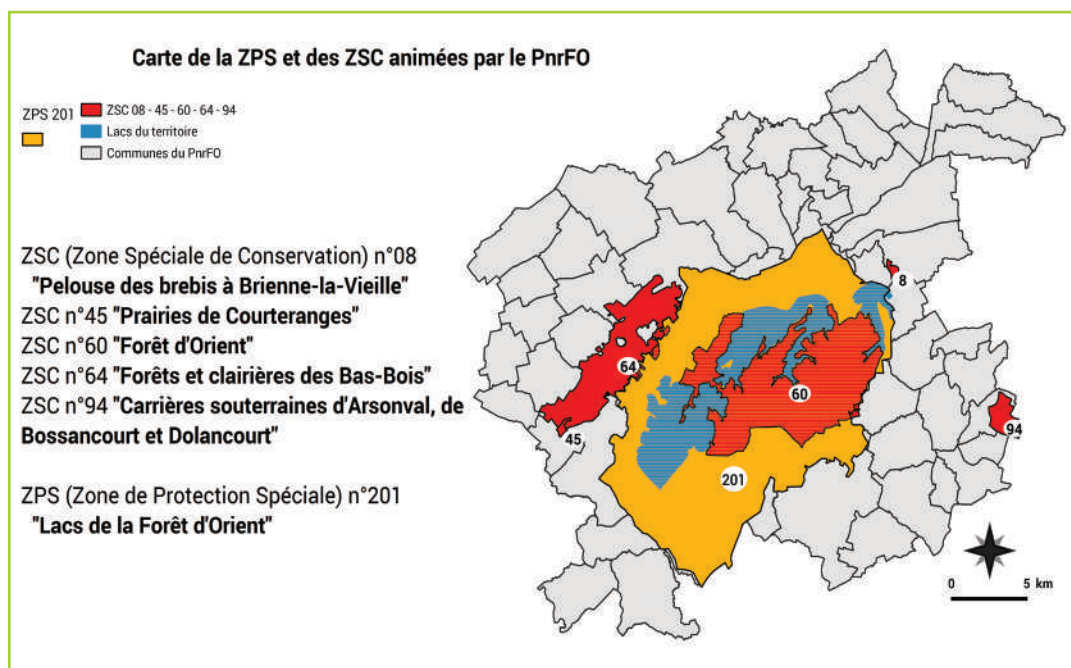
En Europe, le réseau représente 27 522 sites dont 1 766 situés en France (chiffres en date du premier mars 2017), couvrant près de 13% du territoire terrestre métropolitain et 11% de la zone économique exclusive métropolitaine.

Sur le territoire du PnrFO

Les sites Natura 2000 présents sur le territoire du PnrFO sont compris dans des zonages reconnus au niveau international, européen et national : site RAMSAR «Étangs de la Champagne humide», Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux (ZICO), et de nombreuses Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF) et abrite de nombreuses aires protégées : Réserve Naturelle Nationale (RNN), Réserve Naturelle Régionale (RNR), Arrêté de Protection de Biotope (APB), etc.

Ci-dessous, les 6 sites animés par le PnrFO :

- Zone Spéciale de Conservation (ZSC) n°08 «Pelouses des Brebis» : 40 ha dont 7 ha de pelouse alluviale sur grève et 33 ha de forêt alluviale située à Brienne-la-Vieille.
- ZSC n°45 «Prairies de Courteranges» : 41 ha de prairies humides principalement situées sur 3 communes : Courteranges, Laubressel et Lusigny-sur-Barse, et dont une partie est classée en Réserve Naturelle Régionale (RNR).
- ZSC n°60 «Forêt d'Orient» : 6 135 ha. Ce site est principalement forestier et s'étend sur 10 communes : Amance, Brévonnes, Dienville, Géraudot, Lusigny-sur-Barse, Mathaux, Piney, Radonvilliers, Vendeuvre-sur-Barse, La Villeneuve-au-chêne.
- ZSC n°64 «Forêts et Clairières de Bas-Bois» : 2 846 ha représentés par un ensemble de forêts humides sur marne et argile compris sur le territoire de 7 communes : Courteranges, Dosches, Géraudot, Laubressel, Lusigny-sur-Barse, Piney, Rouilly-Sacey.
- ZSC n°94 «Carrières souterraines d'Arsonval, de Bossancourt et Dolancourt» : 345 ha. Ce site principalement forestier et à cavités multiples est situé sur 3 communes, Arsonval, Bossancourt et Dolancourt, et présente un intérêt majeur pour les chauves-souris.
- Zone de Protection Spéciale (ZPS) n°201 «Lacs de la Forêt d'Orient» : 23 626 ha. Cette unique ZPS animée par le Parc présente de grands massifs forestiers, les 3 lacs, des étangs, des prairies et des cultures. Située sur 21 communes, une partie du territoire est classée en Réserve Naturelle Nationale (RNN).



Les 6 sites Natura 2000 du PnrFO : 26 846 ha à animer

Depuis 2009, une convention cadre entre l'Etat et le syndicat mixte du PnrFO définit les modalités de mise en œuvre des Docob. Les missions déléguées sont coordonnées par une chargée de mission du PnrFO en charge de l'information et de l'animation des sites, avec la mise en œuvre des comités de pilotage, la création de documents de communication, le développement des contrats de gestion, l'actualisation du Docob ou encore la réalisation de suivis et d'inventaires scientifiques qui permettent d'attester la bonne santé du site Natura 2000.

00 AU SEIN DU PNRFO

Ces missions sont détaillées dans un programme triennal qui prévoit l'animation des sites et les différentes études et les suivis à mener (sauf exceptions). Les actions, réalisées en interne ou par des prestations externes, sont cofinancées à part égale entre l'Etat l'Europe.

Le Parc travaille pour cela en collaboration avec les structures locales qui connaissent très bien le territoire et sont expertes dans divers domaines. En 2019 et 2020, cinq structures publiques ou associatives ont été missionnées après un appel d'offre pour contribuer à la mise en œuvre des Documents d'Objectifs, sous la coordination du PnrFO. Ainsi, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CEN CA), la Ligue de la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne (LPO CA), le Centre National de la Propriété Forestière Grand-Est (CNPFF Grand-Est), l'Office National des Forêts Grand-Est (ONF Grand-Est) et le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBN BP) ont mis à disposition leurs compétences afin de répondre aux enjeux de chacun des sites concernés.

L'animation

Des réunions d'information et de sensibilisation, ainsi que des sorties sur le terrain, sont organisées dans le but de rencontrer les acteurs locaux. Par ailleurs, le Parc, qui comprend 65% de sa surface forestière totale située en Natura 2000, s'implique au quotidien dans l'animation forestière auprès des propriétaires privés et des gestionnaires.



Sortie en milieu forestier à destination du grand public et des enfants, réalisée en partenariat avec le CRPF (c) M.Valet

De la même manière, l'animation agricole autour des prairies humides est un volet important qui se concentre autour de la mise en place de pratiques de bonne gestion, telles que la fauche tardive et le pâturage extensif, principalement par le biais des contractualisations agricoles (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques).

D'autres actions annexes ont vu le jour comme l'organisation, depuis 2012, du Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques Prairies et Parcours. Des documents de communication sont également édités chaque année pour le grand public sur l'actualité Natura 2000 de la Forêt d'Orient (Sit'Info et Lettres Natura 2000 disponibles à la Maison du Parc).

Natura 2000, c'est également un outil permettant de maintenir une vigilance écologique des sites quant aux projets pouvant avoir un impact potentiel sur les habitats et les espèces présentes. L'animateur, dans un rôle de conseils et

d'information auprès des maîtres d'ouvrages et des porteurs de projets, est la personne ressource à contacter en cas d'application du régime d'évaluation des incidences.

Les études et les suivis

De nombreuses études et suivis ont pu être financés grâce à ce dispositif.

Sur la ZPS «Lacs de la Forêt d'Orient», les oiseaux liés aux étangs ont été au cœur des inventaires en 2017 et 2019 (Râle d'eau, Blongios nain...), tandis que les Cigognes noires sont suivies chaque année dans le cadre des suivis de la RNN de la Forêt d'Orient. En 2021 et 2022, ce sont le Milan noir et la Pie-Grièche écorcheur qui feront l'objet de suivi afin d'estimer le nombre d'individus présents sur la ZPS et de constater l'évolution de leurs populations.



Aquarelle d'une Cigogne noire (c) L. Paix

Sur les différentes ZSC, les chauves-souris sont également étudiées de près avec la recherche de gîte de mise-bas sur les sites «Forêt d'Orient» et «Forêts et clairières de Bas-Bois», et des comptages hivernaux qui permettent de suivre l'évolution des populations hibernantes sur le site «Carrières souterraines d'Arsonval».

Depuis 2019, les amphibiens sont à l'honneur avec une étude menée sur le Sonneur à ventre jaune. Ce crapaud vivant dans les ornières forestières ou situées en lisière forestière, est menacé de disparaître à cause des sécheresses d'été et des projets de création de routes forestières qui engendrent une baisse du nombre d'habitats favorables. Le Triton crêté est, quant à lui, suivi depuis 2014, grâce à une étude sur les mares forestières situées en Natura 2000. Ces inventaires permettent de cartographier leur présence, et, le cas échéant, de restaurer des mares dans le but de diversifier leurs habitats.

Pour cela, des contrats Natura 2000 peuvent être contractualisés par les propriétaires et les gestionnaires pour 5 années, afin de mettre en œuvre des actions favorables à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. La restauration de mares en est un très bon exemple.



Mare restaurée en novembre 2019 dans la forêt du Grand Orient (c) M. Valet

Pour davantage d'informations : <https://www.pnr-foret-orient.fr/nos-actions/protéger-la-nature/les-sites-de-natura-2000/>, Facebook et Instagram «Parc naturel régional de la Forêt d'Orient».

Marine Valet

LE TRAITÉ DE TROYES



la guerre de 100 ans marquée par les victoires anglaises de Crécy (1346) et Poitiers (1356).

Est signé le 8 mai 1360 le traité de Brétigny (ou de Calais) entre Edouard III et Jean Le Bon, libéré contre une rançon considérable. Le roi d'Angleterre renonce à la couronne de France en échange de la pleine souveraineté sur la Grande Aquitaine. Aidé par Du Guesclin, la fin du règne de Charles V connaît le succès par la reconquête du territoire. La cour royale n'a jamais autant brillé par son prestige intellectuel qui rayonne sur toute l'Europe jusqu'à Barcelone. Les fastes de Charles V sont imités par ses frères, Louis d'Anjou, Jean de Berry et le puissant Duc de Bourgogne. Mais cela ne compense pas la situation économique et morale désastreuse du royaume épuisé par les guerres et le retour de la peste.

5 août 1392 au matin, Charles VI, roi de France depuis 1380, sort de la cité du Mans à la tête de ses troupes. Chevauchant vers la Bretagne, le roi et ses proches traversent la forêt du Mans. Un misérable vêtu de haillon se précipite à la rencontre du roi et lui crie « ne va pas plus loin, noble roi car on te trahit ». Ces paroles inquiètent Charles VI. La suite n'est qu'un enchaînement malheureux. Une lance heurte un casque ; au bruit du fer, le roi est pris d'un accès de panique furieuse : il sort son épée et pique des éperons sa monture. Quatre hommes sont tués, le roi finit par être immobilisé, à bout de force.

Il y a 600 ans, en la cathédrale de Troyes, au cours de la guerre de 100 ans, Charles VI déshéritait son fils au profit du monarque anglais Henri V. « L'infâme, le honteux traité de Troyes », tant décrié par les historiens du XIX^{ème} siècle se voulait la promesse d'une paix perpétuelle entre les deux pays ennemis.

Il contribuera, au contraire, à la formation d'un premier sentiment national dans le royaume de France qui s'est illustré par le geste de Jeanne d'Arc, mais aussi par les mouvements de résistance dans les zones occupées par les Anglais.

Sommet de l'œuvre de Henri V, roi d'Angleterre, le traité de Troyes est l'aboutissement des prétentions de son grand-père Edouard III, petit-fils de Philippe IV le Bel par sa mère Isabelle de France. Henri V fait valoir ses droits à la couronne de France et déclenche ce qu'on appelle communément la guerre de 100 ans. En 1328, à la mort de Charles IV, dernier capétien direct, les « Grands » de France optèrent pour l'autre prétendant à la couronne, Philippe de Valois, cousin du défunt roi et aîné d'une branche cadette.

Ce conflit allait en réalité durer 116 ans de 1337 à 1453, ponctué de campagnes militaires et de trêves.

La guerre de 100 ans avant le traité de Troyes.

1337, Philippe VI prononce la commise de la Guyenne⁽¹⁾ tandis qu'Edouard III réclame le trône de France. C'est le début de

Cette première manifestation de « folie » du roi sera suivie de beaucoup d'autres. Le règne de Charles VI allait être scandé par des crises récurrentes espacées de périodes de rémission plus ou moins longues.

23 novembre 1407, l'assassinat de Louis d'Orléans, frère de Charles VI, sur ordre du Duc de Bourgogne déclenche la guerre civile entre Bourguignons et Armagnacs (partisans du roi de France).

La reprise de la guerre entre la France et l'Angleterre en 1415, deux ans après l'accession au trône du royaume d'Angleterre de Henri V, s'explique en grande partie par cette guerre civile. Les Anglais avaient pleinement conscience des divisions qui régnaient dans le royaume de France et du fait qu'ils pouvaient les exploiter.

A l'été 1415, 12 000 soldats quittèrent l'Angleterre, c'est la plus grande expédition anglaise depuis l'attaque d'Edouard III en 1346.

Cette campagne allait être marquée par l'un des plus grands désastres militaires du royaume de France, la bataille d'Azincourt. Le 25 octobre 1415, les Anglais infligent une très sévère défaite à un camp français déjà affaibli. « *Le bourbier d'Azincourt* » vit la destruction de la fine fleur de la chevalerie française, 7 000 morts, 1 500 prisonniers.

Henri V entamera une deuxième campagne en 1417 qui se terminera par la conquête de la Normandie.

YES - 21 MAI 1420

Le 10 septembre 1419, après douze années passées dans l'angoisse d'une vengeance de la maison d'Orléans, le puissant Duc de Bourgogne, Jean Sans Peur rencontre sur un pont à Montereau, le Dauphin de France. La discussion commence et tourne vite à « l'aigre », les armes jaillissent du fourreau, le duc tombe frappé à la tête d'un coup de hache. C'est Tanguy Dûchatel, homme dévoué corps et âme au Dauphin qui aurait donné le coup.

Le nouveau Duc de Bourgogne Philippe le Bon repousse aussitôt les avances que lui fait le Dauphin : c'est avec l'Angleterre qu'il veut traiter.

LES TROIS ÉVÉNEMENTS À L'ORIGINE DU TRAITÉ DE TROYES

Troyes pendant la guerre de 100 ans de 1417 à 1420

Venant de Saint Florentin, les troupes bourguignonnes s'acheminent vers Troyes. A leur tête les sires de Neufchâtel, d'Argueil, de Rups et autres... Le mercredi 29 août 1417, ils écrivent aux gens d'Eglise, bourgeois et habitants de Troyes en leur faisant savoir qu'ils étaient chargés par le Duc de Bourgogne de leur demander s'ils voulaient exécuter les lettres patentes qu'il leur avait fait parvenir et qui contenaient l'expression de ses volontés.

Les troyens n'ayant pas répondu, les chefs bourguignons se rendirent aux portes de Troyes et demandèrent la réponse qui se faisait attendre.

Les Bourguignons arrivèrent à la porte de Croncels (rond point François Mitterrand de nos jours), le bailli Simon de Bourmont sortit de la ville accompagné de 25 bourgeois et annonça aux envoyés du Duc de Bourgogne qu'il n'avait point permis la lecture et la publication de ses lettres devant le peuple. Le bailli, du fait de sa position, courrouça les émissaires du Duc.

Des bourgeois, parmi les grands, favorables aux Bourguignons vinrent chercher l'un de leurs chefs Toulangeon et ses compagnons et le firent entrer dans Troyes.

Les lettres furent immédiatement lues devant les troyens qui en prirent ainsi connaissance. *«Le peuple fut très joyeux et content, criant à haute voix : Noël ! vive le Roi et Monseigneur de Bourgogne».*

La ville de Troyes se soumit donc au Duc de Bourgogne, sans aucune autre opposition que celle du bailli Simon de Bourmont.

Inquiet de l'avance des Anglais confirmée par la prise de Pontoise le 31 juillet 1419 le Duc de Bourgogne, Jean Sans



Couronnement de Henri V



Assassinat de Jean sans Peur à Montereau

Peur et la famille royale, Isabeau de Bavière, Charles VI et leur fille Catherine de France quittent Paris, font étape à Provins, Nogent-sur-Seine le 9 août, logent à Marigny-le-Châtel le 10 et arrivent à Troyes le 11 août 1419, ville jugée sûre par le Duc de Bourgogne.

Une délégation troyenne s'était rendue au-devant d'eux pour «faire bienvenue» à la famille royale qui va rester à Troyes jusqu'au 4 juin 1420.

Charles VI, Isabeau de Bavière et leur fille vont s'installer à l'Hôtel de la Couronne situé aux 12 – 14 rue Juvenal des Ursins selon J.L. Peudon dans son livre «Villes et villages de l'Aube», au 16 selon Degois dans son livre «Troyes, rue par rue».

A l'arrivée d'Henri V, le roi d'Angleterre, à Troyes le 20 mai 1420, Isabeau de Bavière et Catherine de France iront loger au couvent des Cordeliers (maison d'arrêt actuelle, rue Hennequin) Henri V occupant également l'Hôtel de la Couronne.

Nous ignorons où logeaient les ducs de Bourgogne lors de leurs séjours à Troyes. Pour Hervé Mouillebouche, spécialiste des résidences duciales, les séjours dans la cité troyenne étaient généralement courts et les ducs de Bourgogne séjournaient soit dans l'ancien palais des Comtes de Champagne, siège de l'administration bourguignonne, soit dans un couvent de la ville.

Le 21 mai 1420 eurent lieu dans la cathédrale de Troyes, les fiançailles d'Henri V d'Angleterre et de Catherine de France. Auparavant, les deux rois et leur suite vont jurer de respecter le traité de Troyes.

Henri V est désigné comme l'héritier du roi Charles VI. Il a dès maintenant la régence et le gouvernement de la France. Il déclare, pour adoucir ces graves décisions, qu'il conservera les privilèges des nobles, des villes et des communautés. Méfiant, il a demandé que par serment obligatoire, les sujets de Charles VI lui promettent sur les évangiles et sur la croix, fidélité et obéissance. Les premiers à s'exécuter furent les Troyens.



Mariage de Henri V et Catherine de France

Les délais requis entre les fiançailles et le mariage étant accomplis, le dimanche 2 juin 1420, le roi d'Angleterre épousa Madame Catherine de France en l'église de la paroisse sur laquelle résidait le roi d'Angleterre, l'église Saint-Jean-au-Marché. Le mariage fut célébré par l'archevêque de Sens, Henri de Savorsy.

Une couronne de plomb, en souvenir de ce mariage, fut fixée à la flèche du transept et démolie en 1806.

Pour assister au mariage de sa fille, Isabelle de Bavière fit confectionner par son tailleur une magnifique robe en drap de soie de damas bleu acheté à un marchand de Lucques. Elle fit aussi confectionner une autre robe de damas noir.

Le lendemain 3 juin, Henri V donna un grand festin en l'honneur du Duc de Bourgogne et aux grands seigneurs de France.

Roi d'Angleterre, régent du royaume de France, Henri V semble avoir toutes les cartes en main, Catherine lui donne un héritier en décembre 1421. MAIS... Henri V meurt subitement à Vincennes en août 1422. Deux mois plus tard, Charles VI meurt à son tour, c'est une chance inouïe pour le futur Charles VII.

9 ans plus tard, le 10 juillet 1429, le dauphin, futur Charles VII, accompagné de Jeanne d'Arc fait son entrée à Troyes par la porte de Croncels. Ils sont sur le chemin de Reims. Charles VII aura eu à son service deux femmes exceptionnelles, l'une très connue Jeanne d'Arc, l'autre moins connue Agnès Sorel, première maîtresse officielle d'un roi de France, le poussera à aller reconquérir la Normandie. Charles VII deviendra Charles le victorieux.

Charles IX est à Troyes du 20 mars au 16 avril 1564, il est venu pour signer un second traité de Troyes qui effacera l'infamie du précédent. La dernière ville occupée par les Anglais, Calais réintègre le royaume de France. L'Angleterre n'a plus aucune possession en France.

Gérard Schild

1) La commise désignait en droit féodal, au Moyen-âge, la confiscation du fief vassal par le seigneur.

ANIMATIONS

Le bicentenaire de la mort de Napoléon devrait être célébré à Brienne-le Château en cette année 2021.

Le journal Le Point, dans son numéro hors-série de janvier 2021, réserve aux lecteurs la grande aventure de Napoléon. La quatrième de couverture est tout entière dédiée, au travers d'une large publicité, au musée Napoléon de Brienne. En effet, différentes manifestations y sont programmées en 2021 pour célébrer l'événement. Tout d'abord, les visites du musée proposeront un nouveau parcours des salles grâce à un système de QR codes. Des expositions temporaires jalonneront, à partir de mai, cet anniversaire. Elles seront visibles au musée, à l'Office de tourisme des Grands Lacs de Champagne et à la médiathèque communale. Le cycle de conférences, interrompu en 2020, pourra reprendre son cours avec, notamment, Jean Tulard et Pierre-Jean Chalençon.

La municipalité briennoise, David Chanteranne, conservateur du musée et les associations culturelles locales concoctent également différentes actions qui mettront à l'honneur les trois passages de « Napoléon Buonaparté » à Brienne :

- de 1779 à 1784 à l'école militaire royale,
- en avril 1805 lorsque l'Empereur partait à Milan se faire couronner Roi d'Italie
- en 1814 lors de la campagne de France et de célèbres batailles de Brienne et de la Rothière,

au travers, notamment, d'une pièce en trois actes où jeunes et adultes se retrouveront pour rappeler quelques anecdotes des différentes vies de Napoléon sur le territoire briennois... Ne seront pas oubliés, non plus, les lieux cultuel et culturel que sont l'église et ses vitraux du XVI^{ème} siècle et le château des Loménie de Brienne construit à la fin des années 1770 sur les plans de l'architecte Jean-Louis Fontaine.

Un programme bien alléchant, en l'honneur de celui qui disait : « POUR MA PENSÉE, BRIENNE EST MA PATRIE, C'EST LÀ QUE J'AI RESSENTI LES PREMIÈRES IMPRESSIONS DE L'HOMME ».

Bernard Mathieu

VOYAGEZ DANS LE TEMPS À LA DÉCOUVERTE DE L'UN DES PERSONNAGES LES PLUS ILLUSTRÉS DE L'HISTOIRE DE FRANCE

MUSÉE
NAPOLÉON
Brienne-le-Château

Dans l'Aube en Champagne
à 40 mn de Troyes

Programme 2021

Nouveau parcours de visite
Expositions temporaires
Cycle de conférences

“ Pour ma pensée,
Brienne est ma patrie
c'est là que j'ai ressenti
les premières impressions
de l'homme. ”

NAPOLEON BUONAPARTE
1769 - 1821

LA POUPLIE, UN PEUPLIER NOIR ÉLU ARBRE DE L'ANNÉE REPRÉSENTE LA FRANCE AU CONCOURS EUROPÉEN !

Depuis neuf ans, le magazine Terre Sauvage et l'ONF organisent le concours « Arbre de l'Année ». Cette année encore, presque 300 candidatures ont été présentées. Le jury en a sélectionné 14 qui ont été soumises au vote du public du 2 novembre 2020 au 5 janvier 2021 sur le site www.arbredelannee.com.

La Pouprie représentante du Grand Est est devenue le 13 janvier dernier Arbre de l'année en remportant le « Prix du Public » grâce à 6344 votes favorables ! Le prix du jury a été décerné au hêtre de Neussargues-en-Pinatelle et le coup de cœur du jury au Ginkgo Biloba du jardin botanique de Tours.

Ce majestueux peuplier noir « *populus nigra* » vieux de plus de deux siècles est dressé tel un phare végétal visible de presque toutes les fenêtres du village. Il est situé en plein cœur de Boulton-sur-Suippe dans la vallée de la Suippe en Champagne. Le surnom local de La Pouprie vient du mot « Peuplier » qui signifie en patois local « peuplier ». Au village on parle donc du peuplier au féminin bien que ce soit un pied mâle. Les mensurations de cette géante sont exceptionnelles : la circonférence de son tronc atteint presque dix mètres et sa hauteur trente-sept mètres. Une célébrité dont la notoriété dépasse désormais les frontières du bourg. Autrefois, cette commune comptait d'autres peupliers noirs colossaux en bord de Suippe. Dans un écrit, l'un d'entre eux « L'arbre de la Pouprière » qualifié d'énorme et d'ancien fut malheureusement abattu en 1850. Elles étaient au moins trois, tout comme les Héliades ces trois nymphes de la mythologie grecque filles du soleil, qui après la mort de leur frère pleurèrent quatre mois durant au bord du fleuve. Les Dieux, pris de compassion pour celles-ci, les transformèrent en peupliers et changèrent leurs larmes en ambre. Aujourd'hui encore, le bruissement des feuilles par le vent serait l'écho de ces pleurs. Plus tard, en bonne alliée, elle servit également de mirador pour les soldats français lors de la première guerre mondiale. Perchés sur ses branches, ils faisaient le guet en direction des Ardennes pour anticiper l'arrivée des soldats allemands. En 2018, un départ d'incendie accidentel avait démarré dans le tronc creux de ce vieil arbre. La décision de couper l'arbre est annoncée, mais c'est sans compter sur de nombreux citoyens du village qui refusent de voir disparaître leur mascotte qui figure sur le blason du village. Après avoir alerté les médias, un bilan de santé de l'arbre financé par la commune et l'association A.R.B.R.E.S⁽¹⁾ est réalisé grâce



à la mobilisation des citoyens. C'est un véritable soulagement lorsque l'expertise révèle que l'arbre n'est pas en fin de vie ! Le test de traction qui suivra est également rassurant sur son état de santé. Seul un élagage est nécessaire pour des questions de sécurité. Élagage que le propriétaire refuse de financer car son seul souhait est de vendre ce terrain viabilisé constructible d'un peu plus de 1000 m², autrement dit se débarrasser de cet arbre qui pour lui est une contrainte. Après avoir survécu aux deux grandes guerres, c'est donc l'urbanisation qui cette fois menace la Pouprie. La rue du Canal qui jouxte l'arbre est fermée dès lors et n'est toujours pas rouverte aujourd'hui. En mars 2020, l'amour qu'elle partage avec cet arbre et l'espoir que la situation se débloque pousse Amandine à inscrire La Pouprie au concours de l'Arbre de l'année. En janvier, La Pouprie est élue Arbre de l'année. La volonté d'Amandine de « mettre la lumière sur cette merveille de la nature est faite. Elle souhaite conserver et valoriser ce patrimoine naturel qui est un puits de biodiversité. Un arbre de cet âge est un allié contre le réchauffement climatique. Je suis très heureuse pour l'arbre et pour la commune de ce titre. Une note d'espoir pour tous les arbres hors forêt menacés par l'urbanisation. C'est une victoire partagée avec tous les votants et toutes les personnes qui se sont mobilisées pour sa sauvegarde depuis 2018 ! ».

Ce peuplier noir fait partie des plus gros peupliers noirs de France et des arbres les plus remarquables d'Europe qu'il est possible de voir actuellement ! Ce n'est que le début d'une belle aventure qui débute pour La Pouprie puisqu'elle concourt au titre de l'Arbre de l'année européen 2021. Elle y représente la France parmi quatorze lauréats. (www.treeoftheyear.org).

Pour plus d'informations, un article est également paru dans le magazine Rustica du 26 février 2021 (n°2670).

1) L'association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables: Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde) et l'Office national des forêts (ONF) ont noué un accord de partenariat depuis 2002, pour travailler ensemble dans une démarche de préservation et de mise en valeur des arbres remarquables sur le territoire français.

Randonnées

(3 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents)

Samedi 10 avril

Randonnée «Eolien, le parc de Monts »
Départ à 14h00 devant l'église de Villacerf

Samedi 17 avril - ANNULÉ

Randonnée «Marche nordique avec le TOS»

Samedi 22 mai

Randonnée « autour de Bossancourt »
Départ à 14h00 devant l'arrêt de bus dans la Grande rue à Bossancourt

Samedi 26 juin

Randonnée « au crépuscule »
Départ à 18h00 devant la salle polyvalente d'Amance

Animations culturelles

Mercredi 28 avril - ANNULÉ

Spectacle «Les Joyeux Petits Souliers d'Ukraine et le Chœur Orpheus»

Du 2 juin au 6 juillet

Exposition «Terre... à terre»

par les 19 classes du Parc participant au report du projet pédagogique lancé par l'association Maison du Parc (selon horaire d'ouverture)

Samedi 26 juin

Expo-conférences

L'œuvre de Charles Monginot

vue par les peintres amateurs de la MPT de Brienne-le-Château et par Colette Cordebar
Exposition de 10h00 à 18h00 et conférences sur la vie et l'œuvre de Charles Monginot à 11h00 et 16h00
RDV à la salle polyvalente de Dienville

Journée découverte

Dimanche 9 mai

Journée découverte «L'insolite et le mystérieux de Troyes au Parc naturel régional»

avec Gérard Schild et Jean-Claude Czmara
RDV à 8h45 sur la place de la Tour à Troyes
SUR INSCRIPTION

Participation : tarifs disponibles courant avril.

Sorties nature

(3 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents)

Samedi 24 avril

Sortie nature «Forêt du Grand Orient : un écrin de biodiversité du Conservatoire du Littoral»

avec Thierry Tournebize
RDV à 8h00 à la Maison du Parc
SUR INSCRIPTION

Samedi 1^{er} mai

Sortie nature «Voyage dans le système solaire et dans la galaxie – découverte du ciel»

avec Pascal Dautrey
RDV à 20h00 à la salle polyvalente d'Auzon-les-Marais (projection puis sortie au point de vue du Croît)
SUR INSCRIPTION

Dimanche 16 mai

Sortie nature «découverte sensorielle de la nature au printemps»

avec La Ligue de l'Enseignement de l'Aube
RDV à 14h30 au lieu-dit La Fontaine Colette (entre Mesnil-Saint-Père et la Maison du Parc)
SUR INSCRIPTION

Samedi 29 mai

Sortie nature «faune et flore sur les étangs de la Champagne humide»

avec Thierry Tournebize
RDV à 08h00 sur le parking du Menuisier d'antan à La Loge-aux-Chèvres
SUR INSCRIPTION

Samedi 5 juin

Sortie nature «Voyage faune et flore mal-aimées : apprivoisons nos peurs !»

avec la Ligue de l'Enseignement
RDV à 14h30 au Centre Yvonne Martinot à Mesnil-Saint-Père
SUR INSCRIPTION

Samedi 19 juin

Sortie nature «Les anciens marais de Champagne crayeuse»

avec la Cellule Zones Humides du Parc
RDV à 14h00 devant la chapelle du hameau de Villevoque (Piney)
SUR INSCRIPTION

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC :
JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2021

Nom : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Code postal : Localité :

Téléphone : E-mail :

- Adhésion individuelle + Escarboucle : 22 € Adhésion famille + Escarboucle : 30 €
 Abonnement Escarboucle seul : 15 € Membre bienfaiteur + Escarboucle : au-delà

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES ADHÉSIONS FAMILLES

Noms et prénoms des autres membres de la famille :

60 % des dons sont déductibles de votre imposition

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"
et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES
Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : www.amis-parc-foret-orient.fr

L'ESCARBOUCLE

Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY
Directeur : Ghislaine Simonnot
Comité de rédaction : Y. Peuch, E. Bureau, MP Framery, MF Barret, G. Labille, G. Schild, K. Lardaux.

Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO

Mars 2021 - ISSN 0999-4998

Mise en page et impression : Imprimerie PATON (Sainte-Savine - 03 25 78 34 49)

Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005 - Marque déposée.

